

Procès Verbal
Réunion GRACQ Huy-Région
23 avril 2024

Présents :Liliane Schaner, Henry Bertrand, Pierre Giet, Gilbert Riga, Guy Delhasse, Gérard Duquenne, Élisabeth Thise, Alphonse Pongo

Excusés : Michel Falla, Gaëtan Abeloos

1) Approbation du PV de la réunion du 21 février 2024

Approbation du PV du 27 mars 2024

Le PV est approuvé.

Il est proposé que l'autrice ou l'auteur du PV mentionne son identité. C'est une façon pour le groupe de reconnaître le travail de rédaction réalisé.

2) Mémoire et contacts avec public

Modifications du mémoire

Ok pour la fiche baromètre.

Reste à faire :

Une modif. en page 6 : changer « *population plus active* » par « **en meilleure santé** ».

Mettre les années pour les photos sur la grand-place (*y a pas mais est-ce grave docteur ? ndlr*)

Réflexion perso. lors de la rédaction de ce PV : en page 4, concernant l'évolution du nombre des cyclistes, plutôt que « *nombre de cyclistes* » ne faudrait-il pas mettre *Nombre de passages cyclistes entre 7h00 et 8h30, le matin, un jour en semaine, à Huy.*

Communication du mémoire

Pierre suggère de ne pas choisir nous-mêmes à qui envoyer le courrier. Chaque parti a sa façon de fonctionner. Il propose donc d'utiliser une adresse générique, à savoir les adresses courriels disponibles sur les pages Facebook des partis. Les membres considèrent qu'il est préférable d'utiliser une adresse plus « officielle » mentionnée sur les sites WEB des partis. L'envoi pourra être doublé d'un envoi en copie via les adresses FB. Pierre s'arrangera avec Gaëtan pour cet envoi FB.

Un projet de courrier est présenté. Légèrement modifié il est accepté. (voir annexe). Nous demandons une réponse pour fin mai 2024.

Ndlr - Pour rappel : la séquence prévue lors de notre précédente réunion est de rencontrer les partis puis d'envoyer le mémoire à la presse et d'exposer leurs positions et quels partis nous ont reçus.

Après les élections le mémoire sera adressé à toutes et tous les élu(e)s communales et communales.

Communication auprès de la population

➤ Gaëtan a obtenu le moyen de mettre en place un système de notification en cas de publication sur le blog de la locale. **Chacun essaie avant la prochaine réunion.**

Le BLOG s'ouvre directement avec l'adresse huy.gracq.org. Les membres proposent quelques modifications pour le BLOG.

Pourrait-on mettre la dernière photo du groupe sur la page d'accueil ? (Ceci dit la photo de la page d'accueil via le site du GRACQ « central » devrait l'être aussi... ndlr)

Il convient de changer l'onglet « Alerte-nous » par « **Faites avancer les choses** ». En effet il ne rentre pas dans nos intentions de répondre aux particuliers qui ont eu ou qui veulent annoncer un problème. Ces demandes doivent s'adresser aux autorités ou administrations compétentes.

➤ En cliquant sur cet onglet les personnes demanderesses trouveront un petit explicatif de ce qu'il convient de faire et elles trouveront les adresses pour la Région – la Province – le SPW – la commune – les associations. Elles pourront, si elles le désirent et pour information, nous adresser une copie de leur courrier adressé à ces institutions et associations.

Le formulaire « points noirs » ne sera pas envoyé par le GRACQ. Il doit, s'il est maintenu, renvoyer vers les autorités ou administrations compétentes sous l'adresse courriel de la personne demanderesse.

➤ Liliane fait le nécessaire pour donner l'accès administrateur de la page FB à Pierre.

3) Activités et initiatives en 2024 (comptage...)

Comptage

Nous procéderons à un **comptage le 4 juin de 7h00 à 8h30**. (ou le 11 si la météo du 4 est trop mauvaise). Sont partants :

rive droite Pont Baudouin	Gilbert
Pont Europe	Elisabeth
Hôpital	Pierre
Gare de Statte	Alphonse
Gare de Huy	Henry

En cas d'empêchement Liliane peut intervenir. Gaëtan s'est également proposé de même que Florence De Roubaix (Pierre lui répondra).

La locale a décidé de faire un comptage simple qui se limite à hommes - femmes – jeunes – enfants. La presse sera invitée à 9hrs pour communication du comptage au café Le Mur. Henry vérifie la disponibilité du « Mur » pour cette heure et date. Il invitera la presse au plus tard le vendredi qui précède l'action.

4) Points additionnels

Communications :

- de la réponse du Ministre Henry à Rodrigue Demeuse à propos du Pont Baudouin (voir annexe) ;
- de la réponse du bourgmestre de Huy à l'interpellation de Frédéric Robinet à propos des Chemins de Chera et des Loups en tant qu'itinéraire cyclable vers et depuis le Condroz liégeois. (voir annexe).
- de deux courriers. Pierre accusera réception et transmettra le courrier RAVeL à la régionale.
- La locale a participé à une réflexion sur les traversées des ponts sur la Meuse. L'article est paru sur le site du GRACQ et le SPW sera sollicité à ce propos.
- La locale postpose l'envoi éventuel d'un courrier au SPW pour savoir s'ils accepteraient de faire l'essai avec le rond-point en rive gauche au niveau du pont Baudouin. Il est malvenu d'ajouter cette modification dans l'actuelle période de travaux...
- La locale interpelle le bourgmestre de Huy et l'échevin en charge des travaux concernant l'absence d'aménagements rue de la Paix et avenue Legrand (voir annexe) conformément à ce qui était prévu par le plan PIWACY.
- Pierre préparera un courrier pour les communes de HUY, Marchin, Modave et SPW concernant la relance de la création d'un RAVeL dans la vallée du Hoyoux entre Les Forges et Huy.
- A la demande de notre locale le Ravel en rive gauche et la piste cyclable sur la N90 avaient été nettoyées. Hélas avec les grands vents la piste de la N90 est à nouveau peu praticable. Nous adresserons un nouveau courrier au SPW.

Élections régionales

Le GRACQ nous invite à participer aux actions de sensibilisation préalables aux élections régionales. Nous optons pour les actions « photographier » et « partager ». Chacun et chacune d'entre nous est appelé(e) à photographier des points noirs et à les communiquer à Pierre pour le 14 mai avec un commentaires sur « le pourquoi cette photo ? ». On en choisira quelques unes lors de notre prochaine réunion.

5) Prochaine réunion

Le MARDI 21 mai à 19h30 à l'étage Wanze à 19h30

Ordre du jour provisoire:

Approbation du PV réunion d'avril

Suivi des décisions

Continuer sur les activités 2024 :

- Collaboration avec la Ville lors de la semaine de la mobilité ? (voir en annexe la copie du courriel reçu)
- Projet d'action pour dénoncer l'occupation des pistes cyclables
- Divers

Modifié par Pierre le 16-05-24